

## HIRSCHLER ET CIE (1905), Paris banquiers

### Charles HIRSCHLER, banquier

Né à Budapest, le 27 avril 1869.

Fils d'Edouard Hirschler et Berthe Brüll.

Frère cadet Henri Hirschler (1867), avocat à Budapest.

Marié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 25 juin 1908, avec Edith May Reitlinger, née à New-York, le 4 avril 1885, fille de « William » (Wilhelm) Reitlinger, rentier, et d'Ida Sulzbacher.

Témoins du marié : son frère et Léon Frank, 54 ans, banquier, 88, av. Kléber ; de la mariée : Frédéric Reitlinger, avocat, officier de la Légion d'honneur, son oncle, et Léopold Alberti, négociant, 79, bd Haussmann.

Naturalisation de Charles Hirschler et de son épouse : *JORF*, 1<sup>er</sup> décembre 1924 et 12 janvier 1925.

### Constitution

Société Hirschler et Cie (J. Kirschheim, successeurs : Hirschler et Cie).  
(*La Cote de la Bourse*, 19 juillet 1905)

D'un acte en date à Paris du 30 juin 1905, il appert qu'une société en commandite simple a été formée entre M. Charles Hirschler, demeurant à Paris, 11, rue de Tocqueville, gérant responsable, et les commanditaires dénommés audit acte. Cette société a pour objet toutes opérations financières, commerciales et industrielles, et spécialement toutes opérations de Bourse et de Banque, d'émissions, d'arbitrage et commissions en France ou à l'étranger. Le siège social est à Paris, 25, rue de Choiseul.

La durée sociale sera de dix années, à partir du 30 juin 1905.

La raison et la signature sociales sont : Hirschler et Cie. La société prend en outre la dénomination de : J. Kirchheim, successeurs. Hirschler et Cie.

La signature sociale appartient à M. Hirschler seul.

Le capital social est de 5 millions de francs, fournis jusqu'à concurrence de 1 million par M. Hirschler et le reste par les commanditaires, le tout en espèces. — *Petites Affiches*, 13 juillet 1905.

---

### DÉCISIONS ET AVIS

de la Chambre syndicale des banquiers en valeurs à terme, près la Bourse de Paris  
(*La Cote de la Bourse*, 12 juin 1906)

À partir du mardi 12 juin, présent mois, les actions de la Société des Laminoirs de cuivre et des Cartoucheries de Toula\* seront inscrites à la cote du Marché.

.....  
La demande d'inscription à la cote a été faite par MM. Hirschler et Cie.

---

*(L'Information financière, économique et politique, 16 janvier 1907)*

Steaua Romana\*. — Un consortium de banques composé de la Banque des Pays-Autrichiens, des maisons Hottinguer, Vernes, Kahn, Hirschler, ainsi que de la Deutsche Bank a pris 12.000 actions de la Société pétrolifère roumaine Steaua Romana pour les introduire sur le marché de Paris.

---

#### LAMINOIRS ET CARTOUCHERIES DE TOULA

*(L'Information financière, économique et politique, 4 janvier 1910)*

Saint-Pétersbourg, 31 décembre. — (De notre correspondant particulier). — À l'assemblée générale de la Société des Laminoirs et Cartoucheries de Toula, qui vient d'avoir lieu, assistaient 17 actionnaires représentant un total de 8.194 actions. Parmi les principaux actionnaires figurent : MM. Hirschler et Compagnie avec 2.945 actions, Seligmann frères avec 1.300, A. von Hillenschmidt avec 877, la Banque française pour le commerce et l'industrie [BFCI] avec 600 et la Banque internationale de commerce à St-Pétersbourg avec 561 actions.

.....

---

#### Exploitation de mines en Hongrie

*(L'Information financière, économique et politique, 5 avril 1910)*

Budapest, 4 avril. — Il a été constitué à Budapest, la Société hongroise d'études pour l'industrie minière et sidérurgique, qui s'occupera de l'exploitation de mines en Hongrie et dans les pays balkaniques.

Dans la direction, seront représentés : la Société hongroise de commerce, la Laenderbank autrichienne, plusieurs banques et banquiers de Vienne, Paris, Hambourg et Bâle, la Société Métallurgique (de Francfort) et la Berg Métal Bank de Francfort. (Ce sont des créations de la Métal Gesellschaft qui ont souscrit toutes les actions).

Du côté français, M. Jules Bruell [Brüll](de la maison Kircheim, successeurs Hirschler et Cie de Paris), entrera dans la direction.

---

#### Brazil Railway

*(L'Information financière, économique et politique, 4 mai 1910)*

On annonce qu'un syndicat parisien, sous la conduite de la maison Hirschler et Cie\*, et avec la participation de la Banque de Paris, de la Société Générale, de la Société centrale des Banques de province, ainsi que de diverses maisons de banque, a pris un gros paquet d'actions privilégiées de la Société du Brazil Railway, afin de les introduire à la Bourse de Paris.

La cote au Parquet a été demandée.

---

#### BANQUE D'ORIENT\*

*(L'Information financière, économique et politique, 29 mai 1910)*

On mande d'Athènes :

Un groupe, composé du Comptoir national d'escompte, de la Banque nationale de Grèce, de la Banque française, de la maison Hirschler et Cie et d'autres banques parisiennes, a pris 80.000 actions de la Banque d'Orient qui seront introduites au Parquet de la Bourse de Paris.

Les anciens actionnaires obtiendront un droit de souscription sur 40.000 actions au prix de 132 fr. 50, cours nominal 125 francs.

---

#### INFORMATIONS FINANCIÈRES

##### MINES DE SEGRÉ

*(Le Figaro, 11 mai 1911)*

Mardi 9 mai a eu lieu la deuxième assemblée générale constitutive de la Société d'exploitation des mines de Segré.

Sur la liste des fondateurs de la Société, nous relevons les noms suivants : Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], Société Générale, MM. Lazard frères et Cie, Jules Bernard et Mathieu Goudchaux, Robert Schuhmann et Cie\*, Hirschler et Cie, Louis Emden <sup>1</sup>, Del Porto et Cie, Louis Hirsch.

---

#### Banque Hirschler

*(L'Information financière, économique et politique, 26 juin 1911)*

La maison de Banque Hirschler et Cie, de Paris, élève son capital de 5 à 10 millions de francs avec la participation des premières banques de Paris et de l'étranger.

M. Louis Bernard <sup>2</sup> entrera en même temps comme associé.

---

#### TOULA

*(L'Information financière, économique et politique, 3 décembre 1911)*

---

<sup>1</sup> Louis Emden : nom bien connu de la finance juive parisienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Louis Emden, « banquier », épouse en 1883 Marthe Vanderheyem, fille d'Émile Vanderheyem, président de la Chambre syndicale des diamants et pierres précieuses. À la rentrée 1898, Louis Emden et Cie semble être une maison de coulisse opérant sur le marché libre de la Bourse de Paris. En 1900, la maison prend plus de 100 actions lors de l'augmentation de capital du Crédit lyonnais. En juillet 1912, Louis Emden est scrutateur à l'assemblée générale des Messageries de Cochinchine. En novembre suivant, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en qualité d'industriel. Très mondains, les Emden multiplient les fêtes et villégiatures. Louis décède en août 1915. Sa fille Yvonne avait épousé en 1903 Adolphe Oppenheim. Son fils Tony, librettiste, se fiance en 1919 à Colette Abouyaca.

<sup>2</sup> Louis Bernard (1869-1940) : beau-fils du banquier Edmond Goudchaux. Successeur d'Hirschler comme seul gérant après août 1914. Voir encadré ci-dessous.

Saint-Petersbourg, 29 novembre. — (De notre correspondant particulier.) — L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Laminoirs et Cartoucheries de Toula a approuvé hier ses comptes et voté ses participations projetées en Pologne et en Caucase. Sur le solde bénéficiaire de 47.633 roubles, l'assemblée a décidé de prélever une somme de 23.000 roubles pour gratifications au personnel et de reporter à nouveau 24.633 roubles. À la réunion assistaient 26 actionnaires représentant 9.714 actions : en tête de la liste figurent : MM. Hirschler et Cie\* avec 3.532 actions, la Banque Internationale avec 2.600 et M. Wawelberg avec 1.940 actions.

---

## GENERAL MOTOR CAB

---

### ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

*(L'Information financière, économique et politique, 7 mars 1912)*

.....  
Après mûre considération, vos administrateurs ont donc décidé de vous soumettre les propositions qui leur ont été faites par un groupe anglo-français représenté par MM. Charles Hirschler et Cie de Paris. D'après ces propositions, la dette-obligations restante, avec intérêt et primes, serait remboursée, de même que toutes les autres dettes commerciales de la Compagnie.

En résumé, une nouvelle Compagnie sera formée pour prendre tout l'actif et vous assumer et payer immédiatement toutes les dettes de la Compagnie. Cette nouvelle Compagnie sera au capital de 516.500 livres, divisé en 125.000 actions de préférence cumulatives de 4 livres chacune, 220.000 actions de préférence non cumulatives de 1 sh. chacune et de 110.000 actions ordinaires de 1 sh. chacune.

---

## GENERAL MOTOR CAB Cy

*(La Cote de la Bourse, 22 mai 1912)*

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue hier à Londres, a approuvé le rapport et les comptes de l'exercice terminé le 31 juillet 1911. Le président a déclaré qu'après le rejet, pour des raisons techniques, du projet de reconstitution de la Société qui avait été approuvé par la grande majorité des actionnaires, le conseil d'administration s'efforce de trouver une solution aux difficultés croissantes de la situation et qu'il avait été assez heureux pour faire, dans la limite de ses pouvoirs, un contrat définitif qui règle la question. MM. Charles Hirschler et C<sup>o</sup> de Paris se sont engagés à avancer la somme de £ 600.000 qui servira à éteindre toute la dette obligataire, à payer intégralement tous les créanciers légitimes et qui laissera à la Société le surplus comme fonds de roulement. Les conditions auxquelles cette avance est faite sont que les prêteurs recevront 7 % d'intérêt et 35 % des bénéfices de la Société, après paiement des intérêts de l'emprunt. Les 65 % restant des bénéfices seront attribués aux actions dont la valeur nominale ne sera pas modifiée. Le Syndicat aura à approuver le comité directeur et le conseil d'administration, et sur la part de bénéfices attribuée aux actionnaires de l'ancienne société, il devra être prélevé, chaque année, £ 65.000 pour dépréciation. La Société devra créer pour £ 650.000 de nouvelles obligations 1<sup>re</sup> hypothèque qui seront remises comme garantie au Syndicat. L'avance ne sera remboursable qu'en 1952. Ce contrat, a annoncé le président, est entré en vigueur. La Compagnie a reçu hier le premier acompte de l'avance, et elle a immédiatement versé entre les mains du séquestre une somme suffisante pour

rembourser toutes les obligations existantes. Le paiement des autres dettes de la Société va être effectué de suite. Les anciens administrateurs ont donné leur démission, MM. Bret et Mure Ritchie, les seuls qui aient sollicité leur réélection, ont été réélus.

*L'Information financière* du lendemain ajoute :

M. Jacob se lève pour dire que le contrat demande réflexion et que les actionnaires devraient pouvoir l'étudier afin de le voter ou de le repousser s'il y a lieu dans une assemblée ultérieure ; mais le président fait remarquer qu'aux termes des statuts, le conseil d'administration avait le pouvoir de le signer et qu'il n'y a pas lieu de le faire approuver par les actionnaires.

---

New Motor Cab Company Limited.  
(*La Cote de la Bourse*, 11 juin 1912)

Société anglaise à responsabilité limitée, au capital de £ 612.500, divisé en 150.000 actions privilégiées cumulatives 7 % de £ 4 chacune et 225 000 actions ordinaires de 1 sh., ayant son siège social à Londres, 62, New Broad Street E. C.

Notice sur la constitution.

MM. Hirschler et Cie, demeurant à Paris, 25, rue de Choiseul, ont, pour se conformer à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 20 mai 1912, une notice sur la constitution de la New Motor Cab Company Limited, [...].

En vertu d'arrangements intervenus, la New Motor Cab a assuré à la General Motor Cab Company Limited son concours financier qui lui permettra de mettre à exécution son programme industriel. La New Motor Cab Company s'est notamment engagée à avancer à la General Motor Cab Company contre nantissement, la somme de £ 600.000. Le nantissement conféré une première hypothèque sur tous les immeubles, et une première charge sur tous les autres actifs et entreprises de la General Motor Cab Company. La New Motor Cab Company aura droit à 7 % d'intérêt et à 35 % des bénéfices industriels en surplus, de la General Motor Cab Company qui est tenue de composer son comité de direction de personnes dont la nomination aura été préalablement approuvée par la New Motor Cab Company. Sur les 65 % des bénéfices industriels à la disposition de la General Motor Cab Company, cette Société devra consacrer la somme de £ 65.000 ou telle somme inférieure reconnue nécessaire pour les renouvellements, amortissements, réserves. En cas d'insuffisance, la différence sera retenue sur le surplus des exercices suivants.

Le conseil d'administration comprend de 3 à 12 membres . actuellement il est composé de MM. W. Lee Matthews, The Honor. Arthur Stanley, Harry E. Britain, Henri L.-A. Lapointe, Ernest Gommès, Pierre Chavanes et P.-Édouard Hentsch.

Le service financier se fait à la Société Générale, 50, rue de Provence, à Paris. (N. D. L. R.)

Les actions privilégiées et ordinaires de la New Motor Cab Company Limited seront mentionnées à partir de demain 12 juin 1912 dans nos tableaux des valeurs se négociant en Bourse au comptant et à terme.

---

(*Le Petit Bleu*, 19 novembre 1912)

M. Hirschler, banquier, sollicite des souscriptions pour le Niagara au capital de 500.000 francs, en annoncent un rendement de 8 (?) %. Peut-être M. Hirschler exagère-t-il un peu.

---

#### FRANCE

Avis du syndicat des banquiers en valeurs près la Bourse de Paris  
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 mai 1913)

À partir du vendredi 23 mai courant, les actions de la Société anonyme des Usines métallurgiques du Hainaut seront inscrites à la Cote du Syndicat.

Capital : 10.000.000 de francs divisé en 100.000 actions de 100 francs chacune (unités).

Négociations à fin juin, coupon n° 5 attaché.

Livraison par 25 titres.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

La demande d'inscription à la Cote a été faite par MM. Hirschler et Cie.

---

#### TOULA

(*L'Information financière, économique et politique*, 12 novembre 1913)

Saint-Pétersbourg, 8 novembre. — (De notre correspondant particulier.) — Hier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de Toula sous la présidence de M. E.-G. Chaikévitch et en présence de 23 actionnaires représentant 11.205 actions. Sur la liste figurent, en tête, la maison Hirschler et Cie pour 3.211 actions, M. N.-N. Klimener pour 905, baron Wrangel pour 700, la Banque Internationale de Saint-Pétersbourg pour 700, M. A. Hillenschmidt pour 658, MM. Junker et Cie pour 600, A.-A. Bataline pour 525, MM. A. Boutleroff, Isserline, P.-G. Chaikévitch et M. Nelken pour 500 chacun.

L'assemblée a approuvé les comptes et la répartition proposée des bénéfices, y compris l'élévation du dividende à 12 % contre 10 % précédemment.

---

#### FRUITS, NOUVELLES ET FAITS DU JOUR

(*L'Information financière, économique et politique*, 31 janvier 1914)

Il est question de l'introduction à la Bourse des actions de la Shell Transport\*, par les soins de la maison Hirschler. Que ce bruit soit exact ou non, il est jugé vraisemblable dans des milieux sérieux. La question s'était déjà posée sous le cabinet Barthou dans des conditions qui paraissaient comporter le maximum de garanties. Le ministère avait refusé son autorisation. Il n'est pas possible que des questions de cette importance relèvent du caprice de tel ou tel fonctionnaire. Si l'introduction doit avoir lieu aujourd'hui, c'est donc que les raisons de l'opposition antérieure auraient disparu.

---

*Louis, Michel BERNARD, seul gérant*

Né à Metz, le 14 février 1869.

Fils de *Michel*, Benjamin Bernard (1835-1870), marchand de chevaux, et de Rosalie, Heymann (1845-1927), remariée au banquier d'origine messine [Edmond Goudchaux](#) (1843-1907).

Frère cadet de [Jules Bernard](#) (1864-1942), banquier, et de Berthe Bernard (M<sup>me</sup> Jules Hayem Cahn).

Marié à Paris, en 1895, avec Marguerite Jeannette Schwartz (Paris II<sup>e</sup>, 22 août 1873-Paris XVI<sup>e</sup>, 25 juillet 1951), dont :

— Yves (1896-nov. 1905) ;

— Claudine (1899-1963) ;

— Françoise (1901-oct. 1905) : méningite ;

— Annette (1903-1960), mariée en nov. 1922 avec Paul Funck Brentano (1903-1962), externe des hôpitaux.

---

Commis d'agent de change (1895).

Escrimeur (*Le Temps*, 6 mai 1896).

Administrateur de la Société minière et métallurgique du Quercy (avril 1900), de la Société générale de procédés d'extraction du caoutchouc (août 1900), de la [New Austral Company](#), de Londres : or au Transvaal et en Côte-d'Ivoire, [Permissionnaire minier en Côte d'Ivoire](#) (1902).

Scrutateur aux assemblées générales (oct. 1909, nov. 1915), puis administrateur des [Usines métallurgiques de la Basse-Loire](#),

Administrateur de la Société d'exploitation des aéroplanes Voisin (août 1918),

de la Banque de commerce à Paris (mars 1920),

de la Société française des vinaigres lactés (nov. 1920)(dissolution en nov. 1922),

des Émailleries réunies et forges de Creil et la Sarre (mars 1921),

de L'Émaillerie Moderne (oct. 1921),

des [Rizeries d'Extrême-Orient](#), à Cholon,

de la Société financière des ciments (oct. 1922),

de la [Grande Maison de blanc](#) (nov. 1922),

...

---

Décédé à Paris XVI<sup>e</sup>, le 4 octobre 1940.

LA BANQUE HIRSCHLER SE « TRANSFORME »

(*Le Ruy-Blas*, 29 novembre 1914)

(*Le Petit Bleu*, 8 décembre 1914)

Les *Petites Affiches* des 18-19 novembre courant annoncent que, d'après un acte sous signatures privées du 5, même mois, M. Charles Hirschler a donné sa démission de gérant de la société en nom collectif et en commandite simple, Hirschler et Cie et que M. Louis Bernard, co-gérant, devient seul gérant de cette société qui, désormais, prendra le titre de L. Bernard et Cie.

On n'a jamais mis en doute les sentiments patriotiques de M. Louis Bernard, officier d'artillerie, qui, dès l'ouverture des hostilités, a rejoint son régiment à Versailles, et l'on s' imagine aisément tout ce qu'il a pu souffrir de gérer une maison qui comptait parmi ses fondateurs et commanditaires, outre d'éminents financiers français, MM. Raphaël

Kirchheim, de Francfort, Lohnstein et Arnold Deutsch, de la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, Gebrueder et Reitzes <sup>3</sup>, de Vienne, Hans Schuschy, de Vienne également, et la Deutsche Bank.

Aujourd'hui, tout va bien, il ne reste plus [qu'] à savoir si la transformation que vient de subir la société Hirschler et Cie n'est pas qu'une modification de pure forme. Et alors, que deviennent les intérêts des personnalités qui viennent d'être citées ? Leur a-t-on remboursé les capitaux qu'elles avaient dans l'affaire — ce qui eût été un tort grave, et plus qu'un tort — mais si elles les y laissent, une mise sous séquestre ne serait-elle pas tout indiquée ? Elle le serait au moins autant, semble-t-il, que pour la Banque Allard, qui se trouve dans des conditions absolument identiques.

---

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS

*(L'Information financière, économique et politique, 2 mars 1915)*

Dissolution de Société. — La Société en commandite existant entre :

M. Rodolphe Loranty, Paris, 25, rue de Choiseul.

MM. Hirschler et Cie, société en commandite simple, Paris, 25, rue de Choiseul.

Sous la raison et la signature sociales « Loranty et Cie » a été dissoute à partir du 15 février 1915.

---

Une banque bien française

#### COMMENT ON TOURNE LA LOI

Où l'on rencontre un régent de la Banque de France

*(La Libre Parole, 28 mai 1915)*

Le 22 juin 1911, une société en commandite était créée, sous la raison sociale Hirschler et Cie, fixant son siège 25, rue de Choiseul, et déclarait pour son objet « toutes opérations financières, commerciales et industrielles, et spécialement toutes opérations de Bourse et de banque, d'arbitrages et commissions, en France et à l'étranger, soit pour le compte de la Société, soit pour le compte de tiers, soit en participation ».

Le capital était fixé à dix millions.

Les gérants désignés étaient : M. Charles Hirschler, 2, avenue Montaigne, qui avait souscrit 45 % de capital,

Et M. Louis Bernard, 9, rue Adolphe-Yvon, qui avait souscrit 20 % (2 millions).

Nous ne rechercherons pas, pour aujourd'hui, quelles opérations « commerciales et industrielles » a pu effectuer la Société Hirschler et Cie.

Aussi bien, nos lecteurs savent que ces termes-là sont insérés dans les actes sociaux comme une clause de style, et que les banques, du type de la Société Hirschler, se bornent à créer des syndicats d'émission, à introduire sur le marché des valeurs douteuses, à employer les dépôts des clients français à l'escompte à 7 ou 8 % au papier commercial allemand, à faire des coups de Bourse et à porter les coups les plus funestes à l'épargne française.

Arrive la guerre. Hirschler est sujet autrichien. Il devenait impossible comme gérant, et son maintien aurait entraîné la mise sous séquestre de la maison de banque.

---

<sup>3</sup> Traduire les frères S. et M. Keitzes !

Qu'à cela ne tienne ! Hirschler disparut de l'affiche — si l'on peut dire — et, le 5 novembre 1914, la raison sociale L. Bernard et Cie fut substituée à la raison sociale Hirschler et Cie. Les affaires continuèrent comme devant, 25, rue de Choiseul. Hirschler disparut de l'affiche, disons-nous. Ce fut, en effet, une *pure frime*, et nous avons l'aveu, fait par les intéressés eux-mêmes, que Hirschler, Autrichien, est toujours le maître et le seigneur de la maison. À qui en douterait, nous mettrons simplement sous les yeux la lettre suivante, adressée confidentiellement aux commanditaires de l'affaire :

Ancienne Maison Hirschler et Cie  
L. BERNARD et Cie  
25, rue de Choiseul, 25

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que monsieur Charles Hirschler ayant donné sa démission de gérant, notre société sera dorénavant gérée et administrée par monsieur Louis Bernard, en qualité de seul gérant, et que la signature sociale sera à l'avenir « L. Bernard et Cie ».

Monsieur Charles Hirschler reste néanmoins associé en nom collectif responsable, solidairement avec monsieur Louis Bernard.

Suivant acte passé le 19 courant à l'étude de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, nous avons maintenu notre procuration générale au profit de M. Jules Brull et notre procuration générale collective au profit de Monsieur Rodolphe Weiss qui signera conjointement avec monsieur Charles Huber.

Veillez. prendre note des signatures ci-dessous et agréer, M., nos salutations distinguées.

L. BERNARD et Cie

Monsieur Louis Bernard signera.  
Monsieur Jules Brull signera.  
Monsieur Rodolphe Weiss signera.  
Monsieur Charles Huber signera. (Signatures.)

Transformation de la Société Hirschler et Cie en Société L. Bernard et Cie. Lettre adressée pour annoncer cette transformation.

Vous avez bien lu : M. Charles Hirschler reste néanmoins associé en nom collectif, responsable solidairement avec M. Louis Bernard.

C'est-à-dire qu'au mépris de la loi, l'ex-maison Hirschler et Cie, devenue da maison L. Bernard et Cie, est toujours autrichienne, jusqu'à concurrence des 45 % du capital, que M. Hirschler continue en réalité de détenir.

Il demeure *responsable*, mais il demeure aussi *associé en nom collectif*, c'est-à-dire susceptible de percevoir à la fois une part des bénéfices de la gérance et une part (45 %) des intérêts et dividendes alloués au capital.

M. Louis Bernard est surtout un paravent,— paravent pour Autrichien. Il ne fait là que se conformer aux traditions de sa famille : n'est-ce pas son frère, Jules Bernard, qui a introduit les métallurgistes boches dans le Calvados ?

Il va sans dire que M. Louis Bernard appartient à da première aristocratie du monde ! Le gouvernement — bon prince ! — ignore tout.

Nous avons une Sûreté générale et une section des banquiers au parquet de la Seine: nul n'a songé à établir un rapprochement entre la maison de banque Hirschler et Cie et l'Autrichien Hirschler, qui a disparu de Paris la veille de la mobilisation.

Mais encore les commanditaires, du moins, sont au courant — puisqu'on leur a tout expliqué. Qui sont-ils donc ? et se peut-il que des Français acceptent, couvrent de pareils truquages, parce qu'ils espèrent en tirer bénéfice ?

Voici — pour l'édification de nos lecteurs — les noms des commanditaires de la banque Hirschler et Cie, au 22 juin 1911 :

Raphaël M. Kirchheim, 20 Kluebersh, Francfort-sur-le-Mein	600.000
Banque Impériale Royal Privilégiée des Pays-Bas Autrichiens, Hohenstaufengrasse, 3 et 5, à Vienne (Autriche), représentée par M. Ludwig-August Lohnstein, directeur général, et Arnold Deutsch, directeur supplémentaire	500.000
Barnato brothers, E.C. 10 et 11 Austin Friars, Londres	500.000
Édouard Notzlin, 3, rue d'Antin	250.000
Gebrueder S. et M. Keitzes, 5, Universitaetstr, Vienne (Autriche)	250.000
Crédit algérien <sup>4</sup> , 10, place Vendôme, représenté par M. Joanny Peytel	200.000
Salomon B. Joel, 10 et 11, Austin Friar, Londres	200.000
Léon Frank, 88, avenue Kléber	150.000
L. F. Dorizon, 48, rue Ampère	100.000
Baron Rudolph Hottinguer, 38, rue de Provence	100.000
Jean Hottinguer, 38, que de Provence	100.000
Paul Hottinguer, 38, rue de Provence	100.000
Albert Turettini, 3, rue d'Antin	100.000
Hans Schuschuy, 101, Obere Donaustr., Vienne (Autriche)	100.000
Henri Hottinguer, 38, rue de Provence	50.000
Maurice Hottinguer, 38, rue de Provence	50.000
Robert Jameson, 38, rue de Provence	50.000
Génébrias de Frédaigue, 46, rue de Rennes	50.000
Victor Carrier, 12, rue Carnot, à Argenteuil	50.000

On voit que la composition du groupe les commanditaires est singulièrement intéressante. Il y a là : Deux Allemands authentiques. M. Kirchheim, qui est en Allemagne, et M. Léon Frank, qui est à Paris, muni (pour quelles causes ?) d'un permis de séjour ;

Un groupe autrichien — Banque I. R.P. des pays autrichiens, MM. Schuschuy et les frères Keitzer ;

Un groupe juif-anglais — les Barnats, et leur parent et fondé de pouvoirs Salomon B. Joël, qui a été expulsé du Stock Exchange ;

Un groupe suisse — MM. Noetzlin (naturalisé), et Turettini, président et directeur de la Banque de Paris et des Pays ;

Les représentants de la Société Générale — MM. Dorizon et Génébrias de Frédaigue — que l'on rencontre habituellement derrière les chefs de la Banque de Paris et des Pays-Bas ;

Et enfin, outre MM. Joanny Peytel et Victor Carrier, tous les chefs de la maison Hottinguer, en commençant par le baron Rudolph, né à Francfort-sur-le-Mein, et régent de la Banque de France.

On ne saurait imaginer groupement plus cosmopolite, plus internationaliste.

Cependant, lors de la transformation de la Société Hirschler et Cie en Société L. Bernard et Cie, un certain nombre de commanditaires disparaissent de la liste officielle ; comme M. Hirschler, les frères Keitze, M. Schuschuy, la Banque I. R. P. des pays

---

<sup>4</sup> Sachant que Charles Goudchaux (1845-1925) — oncle de Louis Bernard — fut administrateur de cet établissement de sa création en 1881 à son décès, alors remplacé par son gendre, Maurice Tinardon.

autrichiens, M. Kirchheim, enfin, ne figurent plus officiellement, le 5 novembre 1914, sur la liste des commanditaires.

*Serait-il indiscret de demander ce qu'est devenu le montant de leur commandite ?*

*Quels sont les administrateurs-séquestres et qui les représentent ?*

*Si non, quand, à quel moment, leur part leur a-t-elle été remboursée ?*

*Si non encore, quels sont donc, entre les commanditaires officiellement déclarés, ceux qui servent de prête-nom aux Austro-Boches ?*

*Puisque M. Hirschler « reste néanmoins associé en nom collectif, responsable solidairement », il a laissé des fonds dans l'affaire ? Qui donc en est le détenteur apparent ?*

Voilà des questions auxquelles il est impossible de ne pas répondre.

Nous voulons croire que le ministère de la justice prendra souci d'exiger une réponse nette, claire, péremptoire, et voudra bien la faire connaître.

Nous ne doutons pas que, parmi les commanditaires eux-mêmes, il ne se trouve de bons Français qui sacrifieront au besoin « la bonne affaire » à l'intérêt public et au respect des lois de défense nationale.

Puisque la Société Hirschler et Cie, alias Société L. Bernard et Cie, a la bonne fortune de compter parmi ses membres un régent de la Banque de France — le baron Rudolph Hottinguer, de Francfort-sur-le-Mein — elle ne peut être que fermement résolue, quoiqu'il lui en puisse coûter, à obéir aux lois de notre pays.

---

Que fait Hirschler ?

(*Le Petit Bleu*, 26 octobre 1915)

Si ses anciens collaborateurs continuent à « travailler » avec lui, pourquoi sont-ils à l'abri des poursuites ?

Nous avons entretenu naguère nos lecteurs de cette extraordinaire banque Hirschler où se trouvaient mêlés dans un même conseil et dans une même communion d'idées financières MM. Maurice, Jean et Henri Hottinguer, Peytel, du Crédit algérien, Turettini, Moetzlin [Noetzlin], de la Banque de Paris, etc., etc., et quelques remarquables « Von » tels que MM. Raphaël Kirchheim, de Francfort ; Lohnstein et Arnold Deutsch de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ; Gebrueder et Reitzes de Vienne ; Hans Schuschy, de Vienne ?

Cette petite « internationale financière » ne put durer — officiellement du moins — lorsqu'à la déclaration de guerre Hirschler, tel un zèbre lancé d'une main sûre, prit la fuite et retourna vers ses Germanies natales, et le 18 novembre 1914 les *Petites Affiches* annoncèrent que la direction de la maison serait désormais assurée par l'ancien fondé de pouvoirs et que la raison sociale serait non plus Hirschler mais L. Bernard et Cie.

Cela ne faisait pas un bien grand changement. M. Bernard dirigeant avec les administrateurs cosmopolites la Banque Hirschler, il continue à la diriger sous son nom et les *Petites Affiches* étaient muettes sur ce que devenaient les Boches de la société et leurs intérêts dans la société.

Elles étaient non moins muettes en ce qui concerne Hirschler. On suppose bien que ce n'était pas un homme à abandonner ainsi sans espoir de retour, officiel ou occulte, une affaire dans laquelle il « travaillait » avec la plus haute finance parisienne et la plus remarquable finance boche.

De la Suisse où il s'est réfugié, Hirschler ne continue-t-il pas à diriger sa maison comme par le passé ?

À cette question précise, il semble que l'on puisse répondre par l'affirmative puisqu'aucun démenti n'a été opposé à l'un de nos confrères qui, le 15 août — cela fait déjà plus de deux mois — publiait les informations suivantes :

« Chaque semaine, un employé de la maison faisait la navette entre Paris et la Suisse portant à Hirschler un volumineux courrier et de nombreux documents. La police s'émut de ce manège et s'empara un beau jour de l'employé et de sa correspondance. Les papiers étaient-ils compromettants ? On ne le saura que plus tard, mais cependant le cas devait être grave puisque l'on assure que l'employé s'est suicidé depuis et que des perquisitions eurent lieu à l'ancien domicile d'Hirschler à Paris et qu'une enquête très sérieuse fut faite auprès de la famille R... dont les membres sont les proches parents de M<sup>me</sup> Hirschler.

On ne saurait trop féliciter de sa vigilance l'administration, d'autant que M. A. R. [Reitlinger ?], l'un des parents, auprès de qui l'enquête en question fut menée, ne s'est, jusqu'ici, signalé à la reconnaissance des capitalistes français que par le placement, dans les hauts cours, de la Horse Schoe [mine d'or australienne], ce qui lui permit de gagner tout à la fois quelques millions et la croix.

Et aussi que penser des Français, dont certains portent l'uniforme, si c'est eux — et qui serait-ce ? — qui envoyaient ainsi chaque semaine des ambassadeurs extraordinaires — oh combien ! — à leur ancien associé... ou patron ? »

Mais cela, c'est une protestation platonique. Malgré les grands financiers français dont certains ne sont pas moins que, commandeurs de la Légion d'honneur, qui étaient les associés et amis d'Hirschler malgré les demandes et les interventions, s'il y a à Paris des gens qui ont continué à conserver des relations avec Hirschler, si ces relations ont été aussi graves qu'on l'assure, si la police a dû intervenir aussi efficacement, il va là encore un groupe de Français ayant trafiqué avec des ennemis, ayant eu avec eux des ententes ténébreuses et des combinaisons malpropres et tout comme pour les Electro-Chimies, les commerçants de Saint-Rémy, les livraisons de Racine ou les complaisances bochophiles de Mante, une instruction s'impose.

---

### Usines métallurgiques de la Basse-Loire

Assemblée générale ordinaire du 30 novembre 1915  
(*L'Information financière, économique et politique*, 4 décembre 1915)

#### COMPTE-RENDU STÉNOGRAPHIQUE

Les actionnaires de cette société se sont réunis le 30 novembre dernier, sous la présidence de M. Jules Bernard, président du conseil d'administration, qui appelle comme scrutateurs Les représentants de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la maison L. Bernard et Cie.

---

#### L'AUTRE CAMPAGNE

Et Hirschler ?  
(*Le Petit Bleu*, 15 décembre 1915)

S'il " travaille " comme par le passé avec ses anciens collaborateurs, pourquoi ceux-ci sont-ils à l'abri des poursuites ?

L'*Action française* signale, ce matin, « le cas de Rosenberg » qui, d'ailleurs, n'est pas nouveau, et que beaucoup connaissent déjà, et après avoir raconté que des émissaires, dont tous ne sont pas sans être quelque peu suspects, font la navette entre Paris et Genève, Zurich et Lausanne, où tour à tour, réside Rosenberg, l'*Action française* s'étonne que l'un ne fasse rien, comme s' « il n'y avait rien à faire ».

Mais le cas de Rosenberg n'est pas isolé : nous avons signalé aussi « le cas de Hirschler » qui n'est pas moins significatif, et qui donne lieu aux mêmes étonnements et aux mêmes protestations.

[suit une reprise de l'article du 26 octobre 1915]

L. Bourguignon.

---

## L'AUTRE CAMPAGNE

Encore Hirschler ?  
(*Le Petit Bleu*, 12 février 1916)

Résumé de l'article précédent resté sans suite.

---

(*JORF*, 21 mai 1916)

Date de la décision rendue	Nom, adresse et nationalité de la maison dont les biens ont été placés sous séquestre	Nature des établissements commerciaux, industriels et agricoles	Nom, qualité et adresse de l'administrateur-séquestre.
29 septembre 1915	Charles Hirschler, 2, avenue Montaigne, Paris	Bourse	M. David, expert-comptable

## PROWODNIK (*Le Petit Bleu*, 14 mars 1917)

Une assemblée générale extraordinaire, tenue le 5-18 décembre dernier par les actionnaires de Prowodnik, a autorisé le conseil à augmenter le capital social, une fois encore, mais tandis qu'il fallut neuf étapes successives pour le porter de 700.000 roubles, à l'origine, à 18 millions de roubles, il n'en tant qu'une cette fois, pour le doubler d'un seul coup.

.....  
Cette société a pour objet la fabrication des galoches, bandages pleins et pneumatiques pour véhicules de toutes sortes, jouets en caoutchouc, articles de toilette, vêtements imperméables, linoléum

.....  
En regard d'un dernier dividende de 10 roubles, l'action Prowodnik s'est traitée autour de 500 fr.. après avoir atteint jusqu'à 700 fr., il y a quelques années, quand le financier boche Hirschler s'occupait à la Bourse de Paris du marché de ces titres. Hirschler n'est plus là, aujourd'hui ; d'autre part, c'est la Société Marseillaise qui signe la notice au *Bulletin des annonces légales*, et les déboires éprouvés par la clientèle dans les affaires patronnées par cet établissement sont assez onéreux pour qu'il soit, dans de telles conditions, bien difficile d'augurer très favorablement de l'avenir de Prowodnik.

---

## LES AFFAIRES

---

Et Hirschler ?

(*Le Petit Bleu*, 20 mars 1918)

Les financiers boches partis de Paris pour « travailler » en Suisse. — En quoi consistaient les « intelligences » d'Hirschler avec ses amis, collaborateurs ou anciens employés de Paris ? — Ces relations ont-elles cessé ?

Et Sussmann ? disions-nous hier. Aujourd'hui, nous disons : et Hirschler ?

Tremblez n'est pas le seul financier qui ait fait, en Suisse, des voyages suspects. On se souvient que le banquier Hirschler, qui, quelques années avant la guerre, était venu s'établir à Paris, était resté en liaison constante avec sa maison, après qu'il avait fui en Suisse, pour éviter le camp de concentration.

Chaque semaine, en effet, un employé de la maison Hirschler faisait la navette entre Paris et la Suisse, portant à Hirschler un volumineux courrier. Que contenait-il ? On ne le sait pas exactement ; mais on peut, sans témérité, penser que c'étaient des documents tout à la fois graves et compromettants puisque la police s'étant émue et ayant saisi partie de ces documents, l'employé qui les transportait de Paris en Suisse se suicida.

Il y a, d'ailleurs, un autre indice de cette gravité : des perquisitions furent ordonnées à l'ancien domicile d'Hirschler, et une enquête très sérieuse fut faite auprès de la famille de M<sup>me</sup> Hirschler.

On a établi que la banque Hirschler avait pour commanditaires la Deutsche Bank, M. Finaly, Barnato Brothers, de Londres, la Disconto Bank et la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ; il n'y a donc pas à douter des sympathies du Boche Hirschler. Aussi bien ne les cachait-il pas. Dans les dernières semaines de 1914, il ne craignait pas de dire, à Berne, où il se trouvait alors « qu'il faisait tous ses vœux pour le prochain triomphe des Allemands » ajoutant « qu'il ne serait vraiment heureux que lorsqu'ils auraient fait leur entrée triomphale à Paris. »

C'est pourquoi l'on a pu s'étonner de voir, à côté des souscripteurs et fondateurs d'une maison aussi allemande et aussi sympathique aux Allemands, des administrateurs de grandes banques françaises, la commanditer eux aussi.

Le rôle financier de la maison Hirschler fut des plus néfastes : c'est elle qui plaça de gros paquets de la Brazil Railway, du Port de Para, de la Gold Mining Areas (Modderfontein) Consolidated, de la Banque d'Orient. C'est elle également qui s'occupait, à la veille des hostilités, du marché de la Prowodnik. affaire russe, où les intérêts français, qui sont malheureusement considérables, sont insuffisamment représentés dans un conseil qui ne compte que deux administrateurs français, tandis qu'on y voit des noms en *ner*, en *en*, en *hard* et en *berg* dont la nationalité n'est pas douteuse.

Dès novembre 1914, les *Petites Affiches* des 20-21 annonçaient la démission de M. Ch. Hirschler. gérant de la société en nom collectif et en commandite simple « Hirschler et Cie » et que M. Louis Bernard, cogérant, en devenait seul gérant. En même temps, la raison et la signature sociales devenaient L. Bernard et Cie. Mais une lettre portant cette transformation à la connaissance de la clientèle, spécifiait que « M. Charles Hirschler reste néanmoins associé en nom collectif responsable, solidairement avec M. L. Bernard.

Mais qui dit « responsable » dit aussi bénéficiaire des avantages attachés à la commandite (elle était de 4 millions pour Hirschler. suivant acte du 15 juin 1911, publié par les *Petites Affiches* des 2-3 juillet suivant). Il y avait donc, surtout, un changement d'étiquette et nous avons vu qu'en fait, les relations ne cessaient pas entre la banque

Hirschler, nouvelle formule, et son ancien co-gérant ; mais on n'a jamais appris, ni ce qu'était devenue la commandite de Hirschler, ni ce qu'étaient devenues celles d'autres commanditaires austro-boches, qui se retirèrent lors de la transformation ; ni non plus ce qu'il était advenu des perquisitions et des enquêtes ci-dessus rappelées.

Sans doute serait-il d'un vif intérêt de rechercher maintenant, dans l'entourage de Hirschler :

Comment et grâce à quelles influences Hirschler put rester en relations avec Paris ?

De déterminer exactement de quelle nature furent ces relations ?

Si elles ont cessé ou si elles ont continué sous une nouvelle forme ?

Depuis quand, par et grâce à qui ?

Il y eut en Suisse, et il y en a peut-être encore beaucoup, des combinaisons de commerce et d'intelligence avec l'ennemi ; elles ne sont, sans doute, pas encore toutes découvertes, mais comme toutes celles qu'on découvre peu à peu se tiennent de plus ou moins près, rien de ce qui peut tirer complètement les choses au clair ne saurait être négligé.

---

Les affaires dont on ne parle plus

HIRSCHLER

(*Le Petit Bleu*, 30 mai et 6 juillet, 25 et 27 septembre 1918)

Rappels.

---

## L. BERNARD et Cie

### CONSTITUTIONS

(*La Journée industrielle*, 9 juillet 1921)

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 juillet 1921)

L. Bernard et Cie. — Sous cette raison sociale vient d'être formée entre MM. Louis Bernard, à Paris, rue Louis-David, 5, et Charles Hirschler, à Paris, avenue Marceau, 75 *bis*, associés en nom collectif et seuls gérants responsables, et diverses autres personnes et sociétés, associés commanditaires, une société ayant pour objet : toutes opérations financières, commerciales et industrielles et spécialement toutes opérations de bourse et d» banque.

Le siège est à Paris, 25, rue de Choiseul.

Le capital est fixé à 10 millions.

*Petites Affiches*, 8 juillet 1921.

---

### LES BEAUX VOYAGES

---

« MONSIEUR DUMOLLET »,  
OPÉRETTE DE MADAME LEGRU-URGEL,

est une jolie pièce qui a beaucoup de représentations, mais moins cependant que la  
« Brazil-Railways » comédie-pouff de M. Legru et de la « Générale »

(*Le Petit Bleu*, 28 novembre 1922)

.....  
Les émotions ne leur furent cependant pas épargnées au cours de leur interminable voyage, mais ce ne furent pas précisément — et ne sont pas encore — des émotions qui font rire. Ce furent, l'échange des actions privilégiées contre de nouveaux titres n'ayant plus droit aux superdividendes, la suppression des dividendes eux-mêmes, la suspension du service de la plupart des obligations et particulièrement des bons 6 pour cent, et c'est aujourd'hui la disparition du gage de ces derniers. Entre-temps, la collaboration du Boche Hirschler vint donner au voyage-spectacle, traité en comédie-bouffe par les auteurs, le caractère d'une tragi-comédie si l'on songe que, pendant la guerre, la Brazil Railways convoqua ses actionnaires et obligataires — ou du moins leurs représentants — à Lausanne, afin d'y assister à un intermède joué par ledit Hirschler en personne.

---

14 octobre

(*Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1924)

Paris. — Modification des statuts. — Soc. L. BERNARD et Cie, 25, Choiseul. — 3 oct. 1924. — *Petites Affiches*.

---

13-17 décembre  
(Archives commerciales de la France, 20 décembre 1924)

Paris. — Modification. — Soc. L. BERNARD et Cie, 25, Choiseul. — Trois commanditaires cèdent leurs droits à MM. Bernard et Hirschler. — 10 déc. 1924. — *Petites Affiches*.

---

19-20 février  
(Archives commerciales de la France, 11 mars 1925)

Paris. — Modification. — Soc. L. BERNARD et Cie, 25, Choiseul. — Deux commanditaires cèdent leur droits à M. Hirschler. — 10 fév. 1925. — *Petites Affiches*.

---

Société immobilière et d'assainissement  
DE RIO-DE-JANEIRO  
(Companhia Predial e de Seneamento de Rio-de-Janeiro)  
Avis aux obligataires  
(*La Cote de la Bourse*, 28 septembre 1925)

Les porteurs d'obligations de 500 fr. 5 % 1912 de la Société immobilière et d'assainissement de Rio-de-Janeiro (Companhia Predial e de Seneamento de Rio-de-Janeiro) sont avisés que ladite Société a décidé de se mettre à la disposition de ses obligataires pour leur racheter au pair, jouissance courante, la totalité de ses obligations encore en circulation. Le rachat sera effectué, à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, dans les conditions sus-indiquées. aux caisses de MM. L. Bernard et Cie, 25, rue de Choiseul, Paris.

---

19-20 février  
(Archives commerciales de la France, 13 janvier 1926)

PARIS. — Dissolution. — 31 déc. 1925. — Soc. L. BERNARD et Cie, banque, 25, Choiseul. — Liquid. : MM. Bernard et Hirschler. 22 déc 1925 — *Petites Affiches* (pub. du 31 déc 1925).

---

# HIRSCHLER et Cie

1<sup>er</sup> décembre 1925

Hirschler et Cie

(*Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, janvier 1932)

M. Charles Hirschler, seul gérant de la banque Hirschler et Cie, et propriétaire d'un intérêt social de 3.350.000 francs sur les 4 millions constituant le fonds social a, du consentement des autres associés commanditaires, cédé à M. Geoffroy Manheimer une part de 150.000 francs à prendre sur ses intérêts sociaux personnels.

M. Geoffroy Manheimer sera, en outre, cogérant à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1932.

La Société Hirschler et Cie actuelle a été constituée par acte du 1<sup>er</sup> décembre 1925 au capital indiqué de 4 millions, dont 3.500.000 fr. appartenaient à M. C. Hirschler, seul gérant jusqu'à ce jour.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à cette occasion que la Banque Hirschler existait déjà avant la guerre avec M. Charles Hirschler comme gérant. Celui-ci étant de nationalité autrichienne, et ayant des commanditaires de nationalités ennemies, la banque Hirschler et Cie fut mise sous séquestre par décision du tribunal de la Seine en date du 26 novembre 1914 ; quant aux intérêts personnels de M. Hirschler, ils furent séquestrés, ceux inclus dans la banque, le 14 novembre 1915 et les autres, spécialement à son domicile, 2, avenue Montaigne, le 29 septembre 1915.

Nous serions très désireux de connaître où était M. Hirschler pendant, les hostilités ?

D'après notre confrère *Le Bon Sens financier*, la banque Hirschler aurait continué à fonctionner sous le paravent d'un M. Louis Bernard.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis, par acte des 23, 27 et 29 juin [année ?], il a été constitué, précisément entre M. Louis Bernard et Charles Hirschler, une maison de banque dont les bureaux étaient justement situés dans ceux occupés précédemment par la banque Hirschler et Cie.

La Société L. Bernard et Cie, fondée pour dix ans, était au capital de 10 millions, dont 4 millions fournis par M. Bernard, 4 millions par M. Hirschler, et 2 millions par des commanditaires.

C'était, en fait, la rentrée « masquée » de M. Hirschler. Pourquoi M. Hirschler n'osait-il pas, à l'époque, reprendre en nom sa banque, dans laquelle il semble bien que M. Bernard lui servait de paravent ?

La Banque L. Bernard et Cie fut, en effet, dissoute par acte du 22 décembre 1925, après la constitution de la nouvelle Société Hirschler et Cie, qui en prit la suite.

Il est donc tout à fait normal que, à l'occasion des modifications survenues récemment à cette dernière affaire, nous posions les questions suivantes :

1° Quelle est la nationalité actuelle de M. C. Hirschler ? et, s'il a été naturalisé français, à quelle date, par quel décret, et dans quel numéro du *Bulletin des lois*, cette naturalisation a-t-elle été insérée ?

2° Qui est M. Geoffroy Manheimer qui devient associé et co-gérant de la Société Hirschler et Cie ? Quelle est sa nationalité ? Le cas échéant, quand a-t-il été naturalisé ? Quels sont ses antécédents ?

Qu'on ne dise pas que ce sont là des questions personnelles. Ce serait une grave erreur. Les précédents d'avant la guerre de 1914 nous permettent de chercher à savoir

qui manœuvre notre épargne, car de même qu'avant 1914, les opérations qui ont été présentées à l'épargne française par M. Hirschler (Immobilière et Assainissement de Rio de Janeiro, Brazil Railways, Usines Métallurgiques du Hainaut, pour ne parler que de celles-là) nous ont coûté plusieurs centaines de millions de francs-or, de même il n'apparaît pas que celles que la même banque a préconisées depuis la paix aient été de meilleur aloi.

Et puis, il y a tout de même — et surtout à l'heure actuelle — une question de sauvegarde nationale qui se pose et à laquelle il est indispensable d'apporter les plus nets apaisements.

*(Financial.)*

---